

Echanges et partage de REX – GT Sécheresse n°3 de l'ANEB – 9 mai 2023



Sujet 1 : les tableaux de bord des structures et les terminologies utilisées

Plusieurs structures développent des tableaux de bord facilitant le partage des données auprès de différents publics. Les références utilisées dans ces tableaux varient selon les fonctions des EPTB, et les termes employés revêtent parfois des sens différents selon la réalité des territoires et la construction historique.

- SMEAG : développement de tableaux de bord allant de complexes à simple pour différents publics et sur différentes thématiques ([Consulter l'Observatoire Cartographie et Tableaux de bord de la Garonne](#)) – Intérêt de partager sur la terminologie employée dans les tableaux de bord. Intérêt d'avoir un tableau de bord au national permettant de décrire les actions de chaque EPTB en matière de soutien des débits.
- EPTB Adour : La construction des termes faite sur le territoire de l'Adour ne correspond pas à la définition actuelle (par ex sur les DOE). Intérêt de définir les termes employés par les structures en fonction des réalités de leur réalité territoriales pour échanger au national.
- EPTB Loire : il existe un grand nombre de tableaux de bord selon les différents publics et les terminologies utilisées ne sont pas les mêmes (Voir la présentation de l'EPTB Loire faite lors du GT n°3 « [Retour d'expérience sur le soutien d'étiage 2022 de la Loire et de l'Allier](#) »)

Sujet 2 : la gestion quantitative de la ressource selon les structures

Sur le volet de la gestion quantitative certaines structures sont plus en avance que d'autres, étant donné que certaines ont été confrontées plus en amont à cette problématique. Il y a une demande de certains membres de l'ANEB de savoir ce qui se fait sur les autres bassins.

- EPTB Saône et Doubs : il peut être intéressant de faire un recensement des structures ayant de la « matière » sur cette thématique.
- SMEAG : Il peut être intéressant d'avoir une vision globale de ce qui se fait sur les différents bassins en termes de période d'étiage (qui ne sont pas les mêmes sur les différents bassins)
- ANEB : cette demande rejoint celle faite lors du [GT « sécheresse » n°2](#) et explicitée lors du [GT « sécheresse » n° 3](#) à savoir : mettre en place un « catalogue » ou des « fiches d'identités simples » permettant d'identifier rapidement les types de missions enjeux, outils de planification mis en place par les structures. Une proposition de ce type de fiche pourra être faite lors du GT n°4

Sujet 3 : le rôle de coordination/de représentation supra des EPTB

Les EPTB viennent souvent en appui des syndicats de bassins membres de leur structure. De par leur organisation ils peuvent être sollicités par les services de l'Etat et faire figure de relais locaux dans les instances d'échange.

- EPTB Saône et Doubs : l'EPTB Saône et Doubs à ce rôle de coordination/représentation sur son bassin - Possibilité de faire une présentation lors du prochain GT

Retour d'expérience : Capacités juridiques des structures de bassins à travailler ensemble sur la mise en place d'une étude quantitative sur le bassin de la Moselle.

- L'EPTB Meurthe-Madon devrait mener une étude quantitative avec 2 autres syndicats (SM Moselle Aval, SM Moselle Amont). Cependant il n'y a pas de cadre juridique à l'échelle du bassin leur permettant de travailler ensemble sur ces questions.